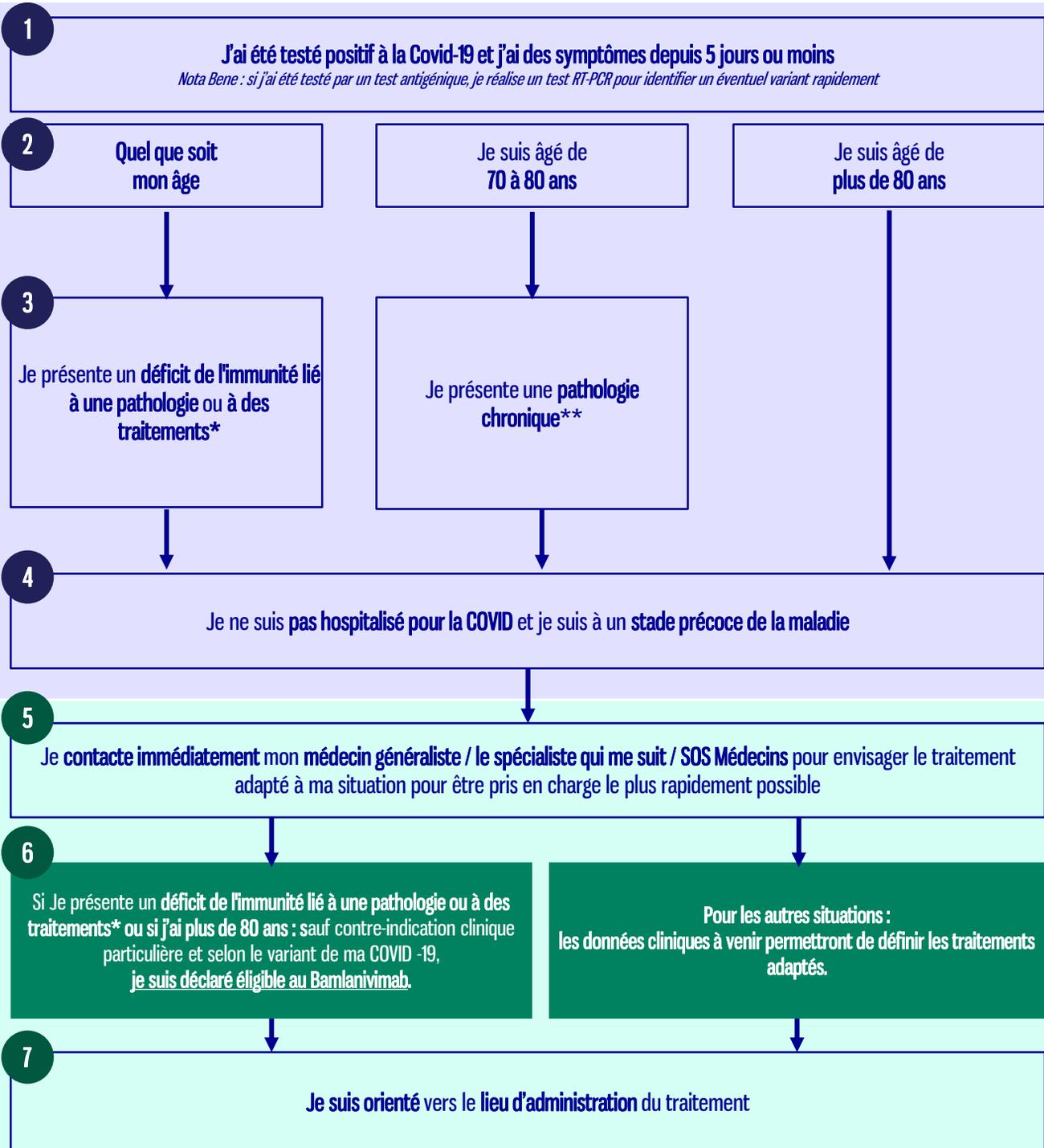


J'AI LA COVID-19 : CONDITIONS D'ELIGIBILITE AU TRAITEMENT PAR ANTICORPS MONOCLONAUX

MA SITUATION

MA PRISE EN CHARGE



*Liste des situations concernées de déficit de l'immunité lié à une pathologie ou à des traitements :

**Liste des pathologies chroniques concernées :

- Chimiothérapie en cours,
- Transplantation d'organe solide
- Allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
- Maladie rénale avec DFG. <30 mL/min ou dialyse
- Lupus systémique ou vascularite avec traitement immunodépresseur
- Traitement par corticoïde à forte dose
- Traitement immunodépresseur incluant rituximab

- Fibrose pulmonaire idiopathique
- Pathologies rares du foie
- Myopathies avec capacité vitale forcée <70%
- Autres pathologies rares définies par les FSMR

- Obésité,
- BPCO et insuffisance respiratoire chronique,
- Hypertension artérielle compliquée,
- Insuffisance cardiaque,
- Diabète (de type 2),
- Insuffisance rénale chronique,
- Cancers et maladies hématologiques malignes actifs et de moins de 3 ans,

- Transplantations d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques,
- Trisomie 21

J'AI LA COVID-19 : MON PARCOURS PATIENT POUR MON TRAITEMENT PAR ANTICORPS MONOCLONAUX

ORIENTATION VERS LE LIEU
D'ADMINISTRATION

 Je suis déclaré éligible au traitement par anticorps monoclonaux par mon médecin généraliste/ spécialiste

- Mon médecin décidera de la possibilité de mettre en œuvre ce traitement après m'avoir informé des bénéfices, des risques et des conditions d'utilisation.
- A tout moment, je respecte scrupuleusement les gestes barrières pour me protéger et protéger les autres.

 Je dois recevoir mon traitement dans les 5 jours après le début de mes symptômes

 Je suis orienté vers le lieu d'administration du traitement

- Je suis **orienté par mon médecin généraliste / spécialiste / SOS Médecins** vers le centre hospitalier proposant un traitement par anticorps monoclonaux le plus proche ou qui me suit habituellement.
- **J'informe immédiatement mon médecin généraliste / le médecin spécialiste** qui me suit, du recours à ce traitement si ce n'est pas lui qui l'a prescrit.
- J'ai la possibilité de bénéficier d'un **transport sanitaire** pris en charge par la Sécurité sociale.

TRAITEMENT PAR ANTICORPS MONOCLONAUX

 Je arrive dans le service hospitalier identifié pour recevoir le traitement par anticorps monoclonaux

- Je reçois le traitement par **perfusion intraveineuse** pendant une durée de **15 à 60 minutes**.
- Si je ressens un effet indésirable après avoir reçu le traitement, je peux le signaler sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé.

 Je reste à l'hôpital en observation pendant 1h après ma perfusion

- Je suis **surveillé pendant 1h** au cas où des réactions d'hypersensibilité immédiates ou de réactions à la perfusion se manifesteraient.
- Je suis informé de la **conduite à adopter** les jours suivant mon traitement, des **tests à réaliser** et de l'**accompagnement** dont je peux bénéficier lors de mon isolement à domicile.
- En l'absence de complications, je **rente à mon domicile**.
- J'ai la possibilité de bénéficier d'un **transport sanitaire** pris en charge par la Sécurité sociale.

 Je rentre à mon domicile et je respecte un isolement strict pendant 10 jours

- Si je ne suis pas isolé seul, je **protège mon entourage** notamment en restant, si possible, dans une pièce séparée, en portant un masque chirurgical, en évitant les contacts et me tenant toujours à plus d'1 mètre des autres personnes, en ne partageant pas mes objets du quotidien, en sortant le moins possible et en aérant régulièrement.

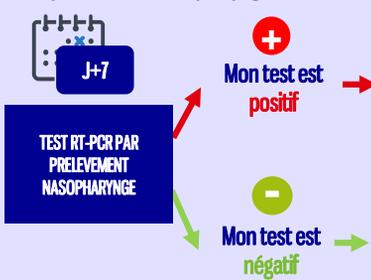
 Je peux bénéficier de visites à domicile de professionnels de santé une fois rentré chez moi

- Je bénéficie d'un **suivi médical par téléconsultation**
- **Tout au long de mon isolement, je peux bénéficier, si besoin :**
 - De visites d'infirmières à domicile
 - D'une aide matérielle (livraison de courses, garde d'enfants etc.)
 - D'une aide psychologique
 - D'un accompagnement spécifique en cas de difficultés sociales ou financières
 - D'une offre de relogement si mes conditions d'isolement ne garantissent pas un isolement efficace et sécurisé

SUIVI & SURVEILLANCE POST-TRAITEMENT

 Je reçois un suivi virologique à J+7

- Un professionnel de santé vient à mon domicile **7 jours après mon traitement** pour me faire un prélèvement nasopharyngé :



- La **charge virale a diminué** : je poursuis mon isolement.
- La **charge virale n'a pas diminué** : je dois faire un **test de séquençage** et m'isoler strictement. Si besoin, je peux être isolé en dehors de chez moi (hôtel, ...).

- Je suis désormais **guéri de la Covid-19**.
- Je peux cesser mon isolement tout en continuant de **respecter scrupuleusement les gestes barrières**.